

**Rapport annuel et états financiers audités
au 30 juin 2017**

THE STRALEM FUND

Société d'Investissement à Capital Variable
de droit luxembourgeois

R.C.S Luxembourg B 140 180

Les souscriptions ne peuvent être acceptées que sur la base du prospectus en vigueur et des documents d'informations clés pour l'investisseur (KIID) accompagnés du dernier rapport annuel et du dernier rapport semestriel, si ce dernier est postérieur.

THE STRALEM FUND

Table des matières

Organisation	2
Informations générales	5
Rapport d'activités du Conseil d'administration.....	8
Rapport du cabinet de révision agréé.....	12
État consolidé de l'actif net.....	15
État consolidé des opérations et autres variations de l'actif net.....	16
THE STRALEM FUND - US EQUITY	17
État de l'actif net	17
État des opérations et autres variations de l'actif net	18
Statistiques	19
État du portefeuille et autres actifs nets.....	20
Classement économique et géographique des investissements.....	21
État des variations des investissements (non audité)	22
Notes aux états financiers	23
Informations supplémentaires (non auditées)	27

THE STRALEM FUND

Organisation

Domicile et siège social

11, rue Aldringen
L-1118 LUXEMBOURG

Conseil d'administration

Président

Serge D'ORAZIO

Responsable du département Investment Funds & Global Custody Services
KBL EUROPEAN PRIVATE BANKERS S.A.
43, boulevard Royal
L-2955 LUXEMBOURG

Membres

Adam S. ABELSON

Vice-président et Gestionnaire de portefeuille senior
STRALEM & COMPANY INCORPORATED
551 Madison Avenue
NEW YORK, NY 10022
ÉTATS-UNIS

Andrea BAUMANN LUSTIG

Vice-présidente et Responsable de la gestion d'actifs pour la clientèle privée
STRALEM & COMPANY INCORPORATED
551 Madison Avenue
NEW YORK, NY 10022
ÉTATS-UNIS

Stéphane RIES

Responsable du département Business Development
KBL EUROPEAN PRIVATE BANKERS S.A.
43, boulevard Royal
L-2955 LUXEMBOURG

Société de gestion

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
11, rue Aldringen
L-2960 LUXEMBOURG

Conseil d'administration de la Société de gestion

Président

Vincent DECALF (à compter du 17 mars 2017)
Olivier de JAMBLINNE de MEUX (jusqu'au 17 mars 2017)

Membres

Vincent DECALF (du 30 décembre 2016 au 17 mars 2017)
Rafik FISCHER (jusqu'au 30 décembre 2016)
Olivier de JAMBLINNE de MEUX (à compter du 17 mars 2017)
Franck SARRE (jusqu'au 30 décembre 2016)

Administrateur-délégué

Stefan VAN GEYT

Délégués à la gestion journalière de la Société de gestion

Aurélien BARON
Kris COOLS (à compter du 10 octobre 2016)
Stefan VAN GEYT

THE STRALEM FUND

Organisation (suite)

Dépositaire et Agent payeur principal	KBL EUROPEAN PRIVATE BANKERS S.A. 43, boulevard Royal L-2955 LUXEMBOURG
Agent administratif délégué et Agent enregistreur et de transfert	EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A. 2, rue d'Alsace L-1122 LUXEMBOURG
Gestionnaire d'investissement	STRALEM & COMPANY INCORPORATED 551 Madison Avenue NEW YORK, NY 10022 ÉTATS-UNIS
Cabinet de révision agréé	DELOITTE Audit Société à responsabilité limitée 560, rue de Neudorf L-2220 LUXEMBOURG
Distributeur général	CARNEGIE FUND SERVICES S.A. 11, rue du Général-Dufour CH-1204 GENÈVE
Représentant en Suisse	CARNEGIE FUND SERVICES S.A. 11, rue du Général-Dufour CH-1204 GENÈVE
Service de paiement en Suisse	BANQUE CANTONALE DE GENÈVE 17, quai de l'Île CH-1204 GENÈVE
Coordinateurs marketing	IPA INVESTMENT PRODUCTS ADVISORY S.A. 107 Kantonstrasse CH-8807 FREIENBACH AMIRA-CAPITAL GmbH Goethestrasse, 26 D-63263 NEU-ISENBURG
Agent payeur et d'information pour l'Autriche	ERSTE BANK DER OESTERREICHISCHEN SPARKASSEN AG Graben 21 A-1010 VIENNE

THE STRALEM FUND

Organisation (suite)

**Agent payeur et d'information
pour la Belgique**

PUILAETCO DEWAAY PRIVATE BANKERS S.A.
46, avenue Herrmann Debroux
B-1160 BRUXELLES

**Correspondant centralisateur
en France**

SOCIETE GENERALE S.A.
29, boulevard Haussmann
F-75009 PARIS

**Agent payeur et d'information
pour l'Allemagne**

MERCK FINCK & CO, PRIVATBANKIERS
Neuer Wall, 77
D-20354 HAMBOURG

**Service d'information
au Royaume-Uni**

GLOBAL FUNDS REGISTRATION LIMITED
10 New Street, 1^{er} étage
EC2M 4TP LONDRES

THE STRALEM FUND

Informations générales

THE STRALEM FUND (la « Société ») a été constitué le 8 juillet 2008 pour une période illimitée sous la forme juridique d'une société d'investissement à capital variable au Grand-Duché de Luxembourg. Elle est régie par les dispositions de la loi amendée du 10 août 1915 (la « Loi de 1915 ») et de la partie I de la loi amendée du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif. Elle a le statut d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) aux termes de la directive 2009/65/CE du Conseil, telle qu'amendée. La directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 23 juillet 2014, qui amende la directive 2009/65/CE, a été transposée en droit luxembourgeois par la loi du 10 mai 2016, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2016 et qui amende la loi modifiée du 17 décembre 2010.

La Société est un fonds à compartiments multiples.

Au 30 juin 2017, les investisseurs disposaient du Compartiment suivant :

- THE STRALEM FUND – US EQUITY libellé en USD

Au sein de ce Compartiment, deux classes d'actions ont été créées : des actions de capitalisation et des actions de distribution.

Les actions de capitalisation sont réparties en deux Classes :

- Classe A, offerte à tous les investisseurs ;
- Classe I, offerte aux investisseurs institutionnels.

Les actions de distribution sont réparties en deux Classes :

- Classe DA, offerte à tous les investisseurs ;
- Classe DI, offerte aux investisseurs institutionnels.

Au 30 juin 2017, les actions des Classes A, I et DI étaient émises.

L'exercice de la Société commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Les statuts de la Société, le prospectus en vigueur, les documents d'informations clés pour l'investisseur (KIID), ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement durant les heures normales d'ouverture des bureaux au siège social de la Société au Luxembourg.

Informations supplémentaires pour les investisseurs en Autriche

1. La Société a désigné ERSTE BANK DER OESTERREICHISCHEN SPARKASSEN AG, Graben 21, 1010 Vienne comme agent payeur et d'information de la Société en Autriche, au sens de l'art. 141 de la loi fédérale sur les fonds de placement (InvFG).
2. Les demandes de rachat d'actions peuvent être adressées à l'Agent payeur en Autriche. Les demandes de rachat ainsi que le paiement du produit des rachats aux Actionnaires peuvent être traités par l'Agent payeur en Autriche.
3. Les statuts de la Société, le prospectus en vigueur, les documents d'informations clés pour l'investisseur (KIID), ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus auprès de l'agent payeur en Autriche à l'adresse susmentionnée.
4. Les prix de souscription et de rachat des actions du Compartiment sont publiés quotidiennement sur www.fundsquare.net.
5. Veuillez noter le fait que le système fiscal autrichien peut considérablement différer de celui décrit dans le prospectus. Il est recommandé aux Actionnaires et aux personnes intéressées de consulter leur conseiller fiscal concernant les conséquences fiscales découlant des actions détenues au sein du Compartiment.

THE STRALEM FUND

Informations générales (suite)

Informations supplémentaires pour les investisseurs en Belgique

Les services financiers de la Société sont assurés en Belgique par la société PUILAETCO DEWAAY PRIVATE BANKERS S.A., 46, avenue Herrmann Debroux, B-1160 BRUXELLES.

La Société publie en Belgique toutes les informations qu'elle diffuse dans son pays d'origine.

Les statuts de la Société, le prospectus en vigueur, les documents d'informations clés pour l'investisseur (KIID), le contrat de services financiers, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel, qui comprennent la liste des changements effectués dans le portefeuille durant la période sous revue, sont disponibles à l'adresse de la société fournissant les services financiers.

Informations supplémentaires pour les investisseurs en France

SOCIETE GENERALE S.A., sise 29 boulevard Haussmann, F-75009 PARIS, assume la fonction de correspondant centralisateur en France.

Informations supplémentaires pour les investisseurs en Allemagne

1. L'Agent payeur et d'information en Allemagne est MERCK FINCK & CO, PRIVATBANKIERS, Neuer Wall, 77, D-20354 HAMBOURG.
2. Les rachats d'actions sont effectués dans la monnaie de référence du Compartiment. Les demandes de rachat ou de conversion d'actions peuvent être adressées à l'Agent payeur en Allemagne. Les demandes de rachat ou de conversion d'actions adressées à la Société ou à l'Agent payeur en Allemagne doivent y parvenir au plus tard à 17h00, heure locale au Luxembourg, à la date de transaction précédant le jour d'évaluation. Les Actionnaires peuvent obtenir gratuitement auprès de Merck Finck & Co, Privatbankiers les statuts de la Société, le prospectus en vigueur, les documents d'informations clés pour l'investisseur (KIID), les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que les prix de souscription, de conversion et de rachat. Les contrats de dépositaire et d'agent payeur avec KBL EUROPEAN PRIVATE BANKERS S.A., LUXEMBOURG, le contrat d'agent domiciliataire, le contrat d'agent administratif, le contrat d'agent enregistreur et de transfert avec KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. et le contrat de gestion d'investissement avec KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. peuvent y être consultés également.
3. Tout paiement de la Société en faveur des Actionnaires en Allemagne (produits de rachats, distributions et autres paiements) peut être effectué par le biais de l'Agent payeur MERCK FINCK & CO, PRIVATBANKIERS. Les prix de souscription et de rachat ainsi que toute autre communication importante aux Actionnaires seront publiés dans le *Handelsblatt*.
4. THE STRALEM FUND a l'intention de communiquer à ses Actionnaires soumis à l'imposition en Allemagne les bases d'imposition au sens de l'art. 5 de la loi allemande sur l'imposition des investissements (InvStG), mais décline toute responsabilité en la matière. Le prospectus ne contient aucune information sur l'imposition des Actionnaires en Allemagne qui détiennent des actions de THE STRALEM FUND. Il convient cependant de noter que les distributions de la Société, les recettes réputées avoir été fiscalement distribuées mais qui n'ont pas été effectivement versées (y compris les bénéfices), ainsi que les produits de cession, de conversion et de rachat d'actions et de l'attribution de créances résultant des actions et des cas équivalents sont soumis à l'imposition en Allemagne aux taux légaux et peuvent également être soumis à la retenue d'impôts (impôt sur le revenu de capitaux, majoré de la surtaxe de solidarité). Il convient en outre de tenir compte de toute autre imposition (en Allemagne ou en dehors de l'Allemagne).

Nous recommandons aux investisseurs de consulter leur conseiller fiscal quant aux implications fiscales d'un investissement dans THE STRALEM FUND.

THE STRALEM FUND

Informations générales (suite)

Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse

1. CARNEGIE FUND SERVICES S.A., GENÈVE a été désignée comme Représentant de la Société en Suisse. Les statuts de la Société, le prospectus en vigueur, les documents d'informations clés pour l'investisseur (KIID), ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel, qui comprennent la liste des changements effectués dans le portefeuille durant la période sous revue, sont disponibles gratuitement à l'adresse du Représentant en Suisse. Pour les actions de la Société distribuées aux investisseurs non qualifiés en Suisse et depuis la Suisse et pour les actions de la Société distribuées aux investisseurs qualifiés en Suisse, le for est à Genève. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.
2. La Société a désigné la BANQUE CANTONALE DE GENEVE comme service de paiement en Suisse.
3. L'organe de publication pour toutes les publications obligatoires et facultatives de la Société en Suisse est *Swiss Fund Data* (www.swissfunddata.ch). Les prix de souscription et de rachat des actions du Compartiment autorisé pour la distribution publique en et depuis la Suisse seront publiés quotidiennement sur www.swissfunddata.ch. Les prix sont publiés hors commissions.

Informations supplémentaires pour les investisseurs au Royaume-Uni

La société GLOBAL FUNDS REGISTRATION LIMITED, sise 10 New Street, 1^{er} étage, EC2M 4TP Londres, assume la fonction de service d'information pour le Royaume-Uni.

THE STRALEM FUND

Rapport d'activités du Conseil d'administration

Chers Actionnaires,

À la clôture de son neuvième exercice le 30 juin 2017, The Stralem Investment Fund U.S. Equity (le « Fonds ») a enregistré 54,5 millions de dollars d'actifs sous gestion.

Le Fonds est désormais autorisé à la distribution en Autriche, en Belgique, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Luxembourg, au Royaume-Uni, à Singapour* et en Suisse.

Stralem & Company (le Gestionnaire d'investissement et Promoteur) a décidé d'augmenter le plafond fixe du total des frais sur encours (« TER Cap ») pour l'exercice comptable compris entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018. Le TER Cap sera de 2,19 % pour les actions des Classes A et DA et de 1,53 % pour celles des Classes I et DI. Le Promoteur a accepté de continuer à assumer le risque de voir une Classe d'actions dépasser le plafond imposé.

Nous voudrions saisir cette occasion pour vous remercier de votre confiance envers The Stralem Investment Fund U.S. Equity. Nous nous réjouissons de vous aider à réaliser vos objectifs en matière de placement sur le marché américain dans l'année à venir.

Pour le compte du Conseil d'administration

Serge D'ORAZIO

Adam S. ABELSON

Andrea Baumann LUSTIG

Stéphane RIES

André SCHMIT

* Uniquement pour les investisseurs institutionnels

THE STRALEM FUND

Rapport d'activités du Conseil d'administration (suite)

Rapport du Gestionnaire d'investissement

Revue du marché

Pour l'exercice clos le 30 juin 2017, les actions de la Classe I de THE STRALEM SICAV – U.S. EQUITY (STRALFI) ont affiché un rendement avant impôts (net des frais et honoraires) de +10,31 % et celles de la Classe A (STRALFA), de +9,59 %. Quant à l'indice S&P 500 Total Return, il a progressé de 17,90 % (brut des frais et honoraires). Chacune des Classes a donc enregistré une sous-performance relative de 7,58 % et de 8,31 % respectivement.

Stralem & Company (Stralem) estime que participation et protection vont de pair. Préserver le capital en période baissière a bien plus d'impact sur les rendements d'un investissement à long terme que surperformer en période haussière. Cette stratégie constitue la pierre angulaire de la discipline d'investissement de Stralem, qui l'a adoptée dans le but de participer aux hausses du marché tout en préservant le capital lors des baisses. L'allocation du portefeuille tant dans des titres haussiers que baissiers reflète bien cette approche.

La sous-performance relative enregistrée par Stralem Investment Fund (le « Fonds ») au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'explique par la rotation sectorielle résultant de la victoire inattendue de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine. Les investisseurs se sont soudain montrés optimistes quant aux perspectives de déréglementation du secteur, de réduction des impôts (ce qui comprend le rapatriement des bénéfices générés par les sociétés à l'étranger) et de dépenses d'infrastructure, ainsi qu'à l'égard de la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation. Résultat : cette rotation sectorielle a profité aux secteurs les plus sensibles aux aléas de l'économie, que Stralem avait fortement sous-pondérés. Ainsi, les sociétés financières et industrielles ont respectivement bondi de 35,3 % et de 22,3 % au cours de l'exercice. Ce sont certains secteurs défensifs et axés sur la croissance, plus stables et privilégiés par Stralem, qui ont cependant déclenché la rotation sectorielle (+2,5 % pour les services aux collectivités et +3,1 % pour les biens de consommation de base).

Toutefois, vers la fin de l'exercice, l'embellie provoquée par l'élection de Trump, qui avait donné le ton en matière de performance pour l'année, a semblé glisser vers un dévissage des marchés. Nous pensons que cette inversion de la tendance va se poursuivre, la réalité politique refaisant surface. De plus, les investisseurs se concentrent à nouveau sur la réalité économique du jour et récompensent les sociétés capables de tenir le cap dans cet environnement, plutôt que celles qui devraient, selon les prévisions, tout juste faire des bénéfices si les projets de réformes du président sont adoptés et entrent en vigueur. Depuis près de trois ans, nous assistons au retour progressif à l'analyse des fondamentaux qui, selon nous, se poursuit et justifie l'attachement de Stralem à sa rigueur et à son approche à long terme.

En mars 2009, alors que la crise économique mondiale battait son plein, la Réserve fédérale des États-Unis (Fed) a décidé que la politique monétaire serait sa meilleure voire sa seule arme lui permettant d'aider le pays à éviter une dépression, et a donc procédé à une réduction des taux des plus audacieuses dans l'espoir de stimuler l'économie. Son dessein consistait à maintenir directement les taux à court terme à un niveau proche de zéro et à faire baisser les taux à plus long terme au moyen de rachats massifs de bons du Trésor américain dans le cadre de son programme d'assouplissement quantitatif.

Si l'institut d'émission a atteint son objectif, il a aussi provoqué une situation sans précédent : la confluence extraordinaire de trois conditions de marché (rendements exceptionnels, niveau de volatilité inférieur à la moyenne et très fortes corrélations entre les titres). Certes, chacune de ces trois conditions était déjà apparue individuellement au cours de l'histoire de la bourse, mais c'était la toute première fois qu'elles apparaissaient simultanément. Cette combinaison inouïe, qui a duré entre 2009 et 2014, a créé un environnement favorisant la gestion passive comme jamais. La fin du programme d'assouplissement quantitatif (T4 2014) et la première hausse des taux de la Fed (T4 2015) ont marqué le début de la désagrégation de cette combinaison au premier trimestre 2015, qui se poursuit depuis lors, sauf durant l'embellie qui a suivi l'élection de Trump (novembre 2016-avril 2017).

Aujourd'hui, le PIB semble incapable de dépasser les 3 %, les marges des sociétés atteignent des sommets record et les ratios cours/bénéfice s'établissent à des moyennes élevées jamais vues. Dans un tel contexte, le retour à ce que nous considérons comme des « conditions de marché plus normales » s'avère potentiellement risqué pour les stratégies passives consistant à détenir tous les titres d'un indice et met en exergue l'importance d'une gestion active et de la sélection des titres, tout en permettant aux sociétés affichant des fondamentaux et une performance d'exploitation solides d'être à nouveau récompensées à leur juste valeur.

Étant donné que le marché a été propulsé à des plus hauts historiques malgré un environnement plus sélectif et que la victoire de Donald Trump s'est accompagnée de certains risques, il est selon nous plus prudent d'allouer 35 % de notre portefeuille aux positions que nous considérons comme défensives afin de le protéger contre les baisses. Nous continuons donc d'allouer 65 % des actifs dans les titres haussiers et 35 % dans les titres baissiers.

Changements effectués au sein du portefeuille

Au début de l'exercice, nous nous sommes défaits de notre position dans General Electric (catégorie des sociétés dominantes, titres haussiers) et l'avons remplacée par Facebook (catégorie des nouveaux secteurs, titres haussiers). Pour ce qui est de la catégorie des instruments à haut rendement des titres baissiers, nous avons vendu nos titres Coca-Cola Company et les avons remplacés par Kraft Heinz. Nous avons décidé de vendre General Electric pour les raisons suivantes : atonie sur les marchés finaux de la société, baisse de la note d'évaluation de ses perspectives de croissance relative (*relative growth valuation*), intégration substantielle des différents éléments qui lui avaient permis d'afficher un multiple élevé l'année dernière (vente d'une partie des activités de sa filiale GE Capital, acquisition d'Alstom, perte du statut d'établissement financier d'importance systémique pour GE Capital et vente de la filiale GE Appliances). C'était donc le bon moment de nous défaire de cette société pleinement valorisée. Nous avons ajouté la société Facebook à notre portefeuille en raison de son fort potentiel en matière de publicité ciblée, de sa position phare dans la publicité mobile, de sa mine de données sans égal qui permet aux annonceurs de cibler des clients et de sa présence accrue sur les plates-formes les plus importantes (Instagram, Messenger, WhatsApp), qu'elle n'a même pas encore commencé à monétiser. Concernant Coca-Cola Company, les difficultés persistantes sur les marchés finaux des boissons rafraîchissantes gazeuses, la baisse du pouvoir d'achat dans les pays émergents et l'insuffisance des mesures de réduction des coûts prises par la direction afin de compenser le recul du chiffre d'affaires nous ont poussés à nous défaire de la position. Pour remplacer cette position dans la catégorie des instruments à haut rendement, nous avons acquis Kraft Heinz. En effet, l'entreprise agroalimentaire est un poids lourd du secteur des aliments préemballés et peut se vanter de la stabilité de ses marques bien connues du grand public. En outre, elle présente un potentiel élevé d'accroissement des marges (selon le manuel de stratégie du fonds d'investissement 3G Capital, réputé fiable), ainsi que des opportunités de croissance externe par le biais d'acquisitions.

En fin d'exercice, nous avons vendu notre position dans CVS Health (catégorie des sociétés dominantes, titres haussiers) et l'avons remplacée par Broadcom (catégorie des nouveaux secteurs, titres haussiers). Nous avons pris cette décision en raison du changement de la stratégie d'investissement initiale de la société grâce à laquelle elle présentait des avantages considérables par rapport à ses concurrents, notamment de par sa structure unique. Nous nous attendions à ce que la combinaison de la gestion des soins (*pharmacy benefit manager*) interne à l'entreprise, des permanences médicales en magasin (*in-store minute clinic*) et des pharmacies de détail se traduise par une augmentation des ventes, par une meilleure rentabilité et par une hausse des bénéfices, mais comme CVS Health a perdu quelques contrats de gestion des soins importants en faveur de ses concurrents et se trouve de plus en plus confrontée à la menace de l'e-commerce (Amazon, par exemple), nous avons remis notre investissement en question. Le fabricant de semi-conducteurs Broadcom est un groupe possédant plusieurs marques clés très rentables dans les technologies filaires et sans fil, ainsi que dans les centres de données. La direction de cette entité combinée est à même de générer des recettes et de mettre en place des synergies en matière de coûts permettant d'enregistrer des bénéfices supplémentaires et un excédent de flux de trésorerie disponibles. Ces bénéfices et ces

Rapport d'activités du Conseil d'administration (suite)

flux de trésorerie sont ensuite alloués à la recherche et au développement et sont utilisés pour de nouvelles acquisitions. Nous sommes persuadés que le groupe connaîtra de nombreuses années de croissance et de bénéfices et que le marché ne s'est pas encore tout à fait rendu compte de ce potentiel.

Dans les grandes lignes, notre philosophie d'investissement consiste non seulement à générer des revenus élevés durant les phases haussières, mais aussi – et surtout – à limiter les pertes lorsque les marchés piquent du nez. Avec le temps, nous avons pu prouver qu'elle porte ses fruits. Après plus de huit ans d'expansion, le marché arrive à bout de souffle. Néanmoins, nous continuons de suivre notre philosophie d'investissement comme nous l'avons toujours fait et comme nous continuerons de le faire. Si notre stratégie peut se révéler inadaptée à certains moments du cycle économique, elle finira par payer sur le long terme.

En résumé, nous restons convaincus que le contexte économique a commencé à changer début 2015, lorsque la Fed a décidé de progressivement resserrer sa politique monétaire en restreignant son programme d'assouplissement quantitatif et en démarrant un processus de hausse des taux d'intérêt. Combinées aux nouveaux pics du marché boursier, à la période d'expansion dépourvue de replis significatifs qui dure depuis plus de huit ans et aux valorisations des entreprises supérieures à la moyenne, ces décisions ont suscité un sentiment d'incertitude, généré de la volatilité et appelé à la prudence sur les marchés. Nous sommes d'avis qu'une recherche rigoureuse, un examen approfondi de la sensibilité des cours et une sélection des titres fondée sur les fondamentaux continueront d'être récompensés. Notre portefeuille est en mesure de profiter de la dynamique haussière qui se poursuit (en misant sur les secteurs prometteurs classiques tout en prenant en considération les changements dans les parts de marché qui peuvent se produire en raison de l'avènement de technologies révolutionnaires) et de préserver le capital en cas de baisse, si nécessaire. Pour conclure, nous pensons qu'il est plus important que jamais de trouver le bon équilibre entre la participation et la protection afin de créer de la richesse et de la préserver sur le long terme.

Pour le compte du Gestionnaire d'investissement

Stralem & Company Incorporated

Le rapport du Gestionnaire d'investissement reflète les points de vue actuels de Stralem & Company Incorporated. Ces points de vue peuvent changer en tout temps en fonction de la situation des marchés ou d'autres facteurs. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs. © 2017 Stralem & Company Incorporated

Quant au rapport du Conseil d'administration, il reflète les points de vue du Conseil d'administration au 30 juin 2017. Ces points de vue peuvent changer en tout temps en fonction de la situation des marchés ou d'autres facteurs. Ces informations ont été établies à l'intention des actionnaires de la Société. Il est interdit de les transmettre à des investisseurs potentiels, à moins qu'elles ne soient accompagnées du Prospectus en vigueur, qui comprend les objectifs, les risques, les politiques et les frais, ainsi que toute autre information importante. Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire attentivement le Prospectus avant d'investir. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs. La performance future peut en effet être inférieure ou supérieure aux données figurant dans le présent rapport. Le Fonds peut aussi bien essayer des pertes qu'enregistrer des bénéfices.

Luxembourg, le 31 juillet 2017

Le Conseil d'administration

Rapport du cabinet de révision agréé

Aux Actionnaires de
THE STRALEM FUND

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons révisé les états financiers de THE STRALEM FUND et de son Compartiment (la « Société »), qui comprennent l'état de l'actif net, l'état du portefeuille et autres actifs nets au 30 juin 2017, l'état des opérations et autres variations de l'actif net au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 et les notes aux états financiers (qui incluent une synthèse des principales conventions comptables).

À notre avis, ils donnent une image juste et fidèle de la situation financière de THE STRALEM FUND et de son Compartiment au 30 juin 2017, ainsi que du résultat d'exploitation et des variations de l'actif net au titre de l'exercice clos à cette date, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg en matière de préparation et de présentation des états financiers.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession d'auditeur (la « Loi du 23 juillet 2016 ») et aux normes internationales d'audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). De plus amples informations concernant notre responsabilité à l'égard de l'audit des états financiers en vertu de ces normes et de cette loi, ainsi que de la réglementation en vigueur, sont présentées ci-après sous le titre « Responsabilité du Cabinet de révision agréé à l'égard de l'audit des présents états financiers ». Nous sommes une entité indépendante de la Société, conformément au code international de déontologie des professionnels comptables (International Ethics Standards Board for Accountants' Code of Ethics for Professional Accountants ou IESBA Code), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, et à toutes les autres exigences éthiques pertinentes pour l'audit des présents états financiers. Nous avons respecté toutes les exigences susmentionnées dans le cadre de notre audit et estimons que les justificatifs obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Le Conseil d'administration de la Société assume la responsabilité des autres informations. Ces informations comprennent celles présentées dans le rapport annuel, mais elles n'incluent pas les états financiers et notre rapport d'audit.

Notre opinion au sujet des présents états financiers ne porte pas sur ces autres informations. Nous nous abstenons donc de fournir une quelconque garantie à ce propos.

Notre responsabilité en tant que cabinet de révision agréé chargé de l'audit de ces états financiers est de lire ces autres informations et, ce faisant, de voir si elles présentent ou non des incohérences significatives avec les états financiers ou avec les conclusions de notre audit, ou si elles semblent contenir des inexactitudes.

Si, après avoir effectué cette analyse, nous arrivons à la conclusion que ces autres informations présentent des inexactitudes importantes, nous sommes tenus de le communiquer. Nous n'avons rien à signaler à ce propos.

Rapport du cabinet de révision agréé (suite)

Responsabilité du Conseil d'administration de la Société et des personnes responsables de la gouvernance au titre des présents états financiers

Le Conseil d'administration de la Société est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il juge nécessaire afin de préparer des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, le Conseil d'administration de la Société doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités d'exploitation, à publier, le cas échéant, les informations y relatives et à respecter le principe de continuité de l'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider la Société ou d'arrêter ses activités, ou n'a pas d'autre choix possible que d'agir ainsi.

Responsabilité du Cabinet de révision agréé à l'égard de l'audit des présents états financiers

L'objectif de notre audit est de vérifier, de manière raisonnable, si les états financiers ne comportent, dans l'ensemble, aucune anomalie majeure, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport d'audit comprenant notre opinion. Par vérification « raisonnable », nous entendons un niveau élevé d'assurance-qualité. Toutefois, rien ne garantit que l'audit, mené conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux normes internationales d'audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra de détecter toutes les anomalies éventuelles. Celles-ci peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme majeures si elles sont susceptibles, de manière individuelle ou cumulée, d'influer sur les décisions économiques que pourraient prendre les lecteurs des états financiers sur la base de ceux-ci.

Par conséquent, nous gardons une optique et un recul professionnels dans le cadre de notre audit, que nous menons conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux normes internationales d'audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF. Nous sommes également chargés des tâches suivantes :

- Identifier et estimer les risques d'anomalies majeures dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, élaborer et exécuter des procédures d'audit pour répondre à ces risques, ainsi qu'obtenir des preuves suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie majeure résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas repérer une anomalie découlant d'une erreur, étant donné qu'une fraude peut impliquer des collusions, des falsifications, des omissions intentionnelles, des informations trompeuses ou un contournement des contrôles internes.
- Comprendre les processus des contrôles internes pertinents à l'audit pour définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ces contrôles.
- Évaluer le caractère adéquat des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations comptables et des publications y relatives du Conseil d'administration de la Société.
- Constater que le principe de continuité de l'exploitation est appliqué de manière adéquate par le Conseil d'administration de la Société et, sur la base des preuves obtenues, vérifier l'existence d'une anomalie majeure relative aux événements ou aux circonstances laissant planer un doute sérieux sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités d'exploitation. Si nous constatons qu'il existe une telle anomalie, nous devons indiquer dans notre rapport

Rapport du cabinet de révision agréé (suite)

d'audit les informations sur lesquelles elle porte ou, si ces informations ne sont pas adéquates, modifier notre opinion. Nous fondons nos conclusions sur les preuves obtenues dans le cadre de notre audit jusqu'à la date de notre rapport. Toutefois, des circonstances ou des événements postérieurs à cette date peuvent pousser la Société à arrêter ses activités d'exploitation.

- Évaluer l'ensemble de la présentation, de la structure et du contenu des états financiers, y compris les informations à publier, et juger si les transactions sous-jacentes et les événements y sont présentés de façon fidèle.

Nous échangeons avec les personnes responsables de la gouvernance des informations relatives, entre autres, au champ d'application et au calendrier prévus pour l'audit, ainsi qu'aux principaux résultats de celui-ci, ce qui comprend aussi les défaillances significatives des contrôles internes que nous aurons identifiées dans le cadre de notre travail.

Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Le rapport d'activités du Conseil d'administration concorde avec les états financiers et a été préparé conformément aux exigences légales applicables.

Pour Deloitte Audit, cabinet de révision agréé

Philippe Lengès, Réviseur d'entreprises agréé
Associé

Le 21 septembre 2017
560, rue de Neudorf
L-2220 LUXEMBOURG

THE STRALEM FUND

État consolidé de l'actif net (en USD)

au 30 juin 2017

Actifs

Investissements à la valeur du marché	52 011 780,74
Liquidités en banque	2 539 010,34
Produits à recevoir sur le portefeuille	71 248,50
Autres montants à recevoir	42 683,18
Charges prépayées	1 619,41
Actif total	<u>54 666 342,17</u>

Passif

Découverts bancaires	640,14
Intérêts payables sur les découverts bancaires	1,92
Charges à payer	105 219,31
Autres passifs	38 140,89
Passif total	<u>144 002,26</u>

Actif net en fin d'exercice	<u><u>54 522 339,91</u></u>
-----------------------------	-----------------------------

Les notes explicatives aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

THE STRALEM FUND

État consolidé des opérations et autres variations de l'actif net (en USD)

pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Produits

Dividendes nets	832 312,70
Total des produits	832 312,70

Charges

Commissions de la Société de gestion et du Gestionnaire d'investissement	505 347,23
Commission du Dépositaire	30 519,06
Frais bancaires et autres commissions	12 517,23
Frais de transaction	5 779,36
Commission de l'Agent administratif	100 768,80
Frais professionnels	23 271,66
Frais généraux de distribution et de marketing	133 149,17
Frais de publication et de gestion des fichiers	32 755,47
Dépenses des autorités nationales (des pays de distribution) et commissions des agents	29 248,47
Taxe d'abonnement	12 277,57
Intérêts payés sur les découverts bancaires	22,87
Autres charges	64 176,22
Total des charges	949 833,11

Perte nette sur investissements	-117 520,41
---------------------------------	-------------

Gain/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur investissements	2 584 458,03
- sur devises	-967,87

Résultat réalisé	2 465 969,75
------------------	--------------

Variation nette du gain/(de la perte) non réalisé(e)

- sur investissements	2 757 539,10
-----------------------	--------------

Résultats des opérations	5 223 508,85
--------------------------	--------------

Souscriptions	1 398 846,80
---------------	--------------

Rachats	-6 862 644,82
---------	---------------

Variation totale de l'actif net	-240 289,17
---------------------------------	-------------

Actif net total en début d'exercice	54 762 629,08
-------------------------------------	---------------

Actif net total en fin d'exercice	54 522 339,91
-----------------------------------	---------------

Les notes explicatives aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

THE STRALEM FUND - US EQUITY

État de l'actif net (en USD)

au 30 juin 2017

Actif

Investissements à la valeur du marché	52 011 780,74
Liquidités en banque	2 539 010,34
Produits à recevoir sur le portefeuille	71 248,50
Autres montants à recevoir	42 683,18
Charges prépayées	1 619,41
Actif total	54 666 342,17

Passif

Découverts bancaires	640,14
Intérêts payables sur les découverts bancaires	1,92
Charges à payer	105 219,31
Autres passifs	38 140,89
Passif total	144 002,26

Actif net en fin d'exercice 54 522 339,91

Ventilation de l'actif net par Classe d'actions

Classe d'actions	Nombre d'actions	Devise de la Classe d'actions	VNI par action libellée dans la devise de la Classe d'actions	Actif net par Classe d'actions (en USD)
Classe A	100 785,354	USD	160,39	16 165 241,50
Classe DI	59 251,398	USD	169,37	10 035 250,86
Classe I	167 252,698	USD	169,34	28 321 847,55
				54 522 339,91

Les notes explicatives aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

THE STRALEM FUND - US EQUITY

État des opérations et autres variations de l'actif net (en USD)

pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Produits

Dividendes nets	832 312,70
Total des produits	832 312,70

Charges

Commissions de la Société de gestion et du Gestionnaire d'investissement	505 347,23
Commission du Dépositaire	30 519,06
Frais bancaires et autres commissions	12 517,23
Frais de transaction	5 779,36
Commission de l'Agent administratif	100 768,80
Frais professionnels	23 271,66
Frais généraux de distribution et de marketing	133 149,17
Frais de publication et de gestion des fichiers	32 755,47
Dépenses des autorités nationales (des pays de distribution) et commissions des agents	29 248,47
Taxe d'abonnement	12 277,57
Intérêts payés sur les découverts bancaires	22,87
Autres charges	64 176,22
Total des charges	949 833,11

Perte nette sur investissements	-117 520,41
---------------------------------	-------------

Gain (perte) net(te) réalisé(e)

- sur investissements	2 584 458,03
- sur devises	-967,87
Résultat réalisé	2 465 969,75

Variation nette du gain (de la perte) non réalisé(e)

- sur investissements	2 757 539,10
Résultats des opérations	5 223 508,85

Souscriptions	1 398 846,80
---------------	--------------

Rachats	-6 862 644,82
---------	---------------

Variation totale de l'actif net	-240 289,17
---------------------------------	-------------

Actif net total en début d'exercice	54 762 629,08
-------------------------------------	---------------

Actif net total en fin d'exercice	54 522 339,91
-----------------------------------	---------------

Les notes explicatives aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

THE STRALEM FUND - US EQUITY

Statistiques (en USD)

au 30 juin 2017

Actif net total	Devise	30.06.2015	30.06.2016	30.06.2017
	USD	76 568 190,40	54 762 629,08	54 522 339,91
Actif net total par action	Devise	30.06.2015	30.06.2016	30.06.2017
Classe A	USD	138,00	146,36	160,39
Classe DI	USD	143,84	153,54	169,37
Classe I	USD	143,83	153,51	169,34
Performance par action (en %)		2015	2016	2017
Classe A		0,35	6,06	9,59
Classe DI		0,97	6,74	10,31
Classe I		0,96	6,73	10,31
Nombre d'actions	en circulation en début d'exercice	émises	rachetées	en circulation en fin d'exercice
Classe A	129 987,263	5 890,000	-35 091,909	100 785,354
Classe DI	59 251,398	-	-	59 251,398
Classe I	173 544,691	3 208,007	-9 500,000	167 252,698
TER par action au 30.06.2017 (voir note 7)				(en %)
Classe A				2,19
Classe DI				1,53
Classe I				1,53

Les rendements annuels ont été calculés pour les trois derniers exercices consécutifs. Les rendements annuels correspondants aux Compartiments/catégories d'actions lancés ou liquidés durant l'exercice n'ont pas été calculés.

La performance historique ne constitue pas une indication des résultats présents ou futurs. Les données sur la performance ne tiennent pas compte des commissions et frais pour l'émission et du rachat des actions de la Société.

Les notes explicatives aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

THE STRALEM FUND - US EQUITY

État du portefeuille et autres actifs nets (en USD)

au 30 juin 2017

Devise	Nombre / valeur nominale	Désignation	Prix de revient	Valeur de marché	En % de l'actif net total
Investissements en valeurs mobilières					
Titres admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs					
Actions					
USD	24 000	Abbott Laboratories	800 608,15	1 166 640,00	2,14
USD	12 200	Adobe Systems Inc	968 841,30	1 725 568,00	3,17
USD	1 850	Alphabet Inc A	1 006 962,44	1 719 908,00	3,15
USD	6 300	Amgen Inc	709 120,89	1 085 049,00	1,99
USD	38 300	AT&T Inc	1 151 969,99	1 445 059,00	2,65
USD	7 400	Broadcom Ltd	1 615 351,92	1 724 570,00	3,16
USD	8 600	Celgene Corp	350 670,63	1 116 882,00	2,05
USD	10 200	Chevron Corp	949 456,54	1 064 166,00	1,95
USD	7 700	Chubb Ltd N	854 152,07	1 119 426,00	2,05
USD	16 700	Danaher Corp	624 391,82	1 409 313,00	2,59
USD	20 600	Dominion Energy Inc	1 039 632,95	1 578 578,00	2,90
USD	24 900	Dow Chemical Co	793 813,82	1 570 443,00	2,88
USD	19 300	Duke Energy Corp	1 438 042,04	1 613 287,00	2,96
USD	11 200	EOG Resources Inc	1 132 494,72	1 013 824,00	1,86
USD	12 750	Exxon Mobil Corp	971 373,23	1 029 307,50	1,89
USD	11 200	Facebook Inc A	1 387 518,72	1 690 976,00	3,10
USD	8 400	Fedex Corp	823 923,87	1 825 572,00	3,35
USD	27 250	Intercontinental Exchang Inc	1 302 905,98	1 796 320,00	3,29
USD	8 500	Johnson & Johnson	893 310,05	1 124 465,00	2,06
USD	36 134	Johnson Controls Intl Plc	1 543 756,87	1 566 770,24	2,87
USD	17 600	Kraft Heinz Co (The)	1 566 811,93	1 507 264,00	2,76
USD	20 000	Lowe's Companies Inc	1 505 454,03	1 550 600,00	2,84
USD	25 400	Merck & Co Inc	1 036 158,72	1 627 886,00	2,99
USD	24 400	Microsoft Corp	679 939,49	1 681 892,00	3,09
USD	35 600	Mondelez Intl Inc	1 584 961,84	1 537 564,00	2,82
USD	36 000	Oracle Corp	1 166 493,43	1 805 040,00	3,31
USD	47 600	Pfizer Inc	954 173,93	1 598 884,00	2,93
USD	14 300	Philip Morris Intl Inc	1 238 377,97	1 679 535,00	3,08
USD	42 000	PPL Corp	1 119 284,16	1 623 720,00	2,98
USD	20 200	Schlumberger Ltd	1 541 143,11	1 329 968,00	2,44
USD	25 600	Starbucks Corp	978 054,94	1 492 736,00	2,74
USD	7 100	Thermo Fisher Scientific Inc	439 602,21	1 238 737,00	2,27
USD	9 600	United Health Group Inc	1 056 116,57	1 780 032,00	3,27
USD	18 300	Visa Inc A	810 521,12	1 716 174,00	3,15
USD	13 700	Walt Disney Co (The)	909 246,17	1 455 625,00	2,67
Total des investissements en valeurs mobilières			36 944 637,62	52 011 780,74	95,40
Liquidités en banque				2 539 010,34	4,66
Découverts bancaires				-640,14	0,00
Autres actifs/(passifs) nets				-27 811,03	-0,06
Total				54 522 339,91	100,00

Les notes explicatives aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

THE STRALEM FUND - US EQUITY

Classement économique et géographique des investissements

au 30 juin 2017

Classement économique

(en pourcentage de l'actif net)

Pharmaceutiques et biotechnologie	16,43 %
Logiciels et services	15,82 %
Alimentation, boissons et tabac	11,40 %
Services financiers diversifiés	9,31 %
Services aux collectivités	8,84 %
Énergie	8,14 %
Transport	3,35 %
Matériel de soins et services de santé	3,27 %
Semi-conducteurs et équipements de semi-conducteurs	3,16 %
Matières premières	2,88 %
Commerce de détail	2,84 %
Médias	2,67 %
Services de télécommunication	2,65 %
Biens d'investissements	2,59 %
Assurances	2,05 %
Total	<u>95,40 %</u>

Classement géographique

(par pays d'origine de l'émetteur)

(en pourcentage de l'actif net)

États-Unis d'Amérique	84,88 %
Singapour	3,16 %
Irlande	2,87 %
Curaçao	2,44 %
Suisse	2,05 %
Total	<u>95,40 %</u>

THE STRALEM FUND - US EQUITY

État des variations des investissements (non audité)

pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Devise	Désignation	Achats	Ventes	Autres considérations*
Actions				
USD	Adient Plc Reg	0	3 613	3 613
USD	Adobe Systems Inc	2 300	4 500	0
USD	Alphabet Inc A	300	250	0
USD	Amgen Inc	0	600	0
USD	AT&T Inc	0	3 800	0
USD	Broadcom Ltd	7 400	0	0
USD	Celgene Corp	0	1 000	0
USD	Chevron Corp	0	4 500	0
USD	Chubb Ltd N	0	4 400	0
USD	Coca-Cola Co	0	35 900	0
USD	CVS Health Corp	0	15 900	0
USD	Dominion Energy Inc	0	1 500	0
USD	Dow Chemical Co	0	6 100	0
USD	Duke Energy Corp	0	1 000	0
USD	EOG Resources Inc	0	4 600	0
USD	Exxon Mobil Corp	0	3 850	0
USD	Facebook Inc A	13 600	2 400	0
USD	Fedex Corp	0	1 400	0
USD	Fortive Corp	0	8 350	8 350
USD	General Electric Co	0	52 800	0
USD	Intercontinental Exchang Inc	0	3 000	24 200
USD	Johnson & Johnson	0	2 300	0
USD	Johnson Controls Inc	0	0	-35 700
USD	Johnson Controls Intl Plc	6 300	0	29 834
USD	Kraft Heinz Co (The)	18 900	1 300	0
USD	Lowe's Companies Inc	0	1 700	0
USD	Merck & Co Inc	0	3 500	0
USD	Microsoft Corp	0	1 200	0
USD	Oracle Corp	6 300	4 600	0
USD	Pfizer Inc	0	2 500	0
USD	Philip Morris Intl Inc	0	2 400	0
USD	PPL Corp	0	1 600	0
USD	Thermo Fisher Scientific Inc	0	1 000	0
USD	United Health Group Inc	0	4 000	0
USD	Visa Inc A	0	1 700	0

* correspond à des opérations sur titres

Note 1 – Principales conventions comptables

a) Présentation des états financiers

Les états financiers sont préparés conformément à la réglementation luxembourgeoise (Lux GAAP) relative aux organismes de placement collectif et aux principes comptables généralement acceptés au Luxembourg.

b) Évaluation des actifs

- 1) Les valeurs mobilières dérivées, cotées ou négociées à une bourse sont évaluées à leur cours de clôture du jour d'évaluation, sauf si ce cours n'est pas représentatif.
- 2) Les valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées à leur cours de clôture du jour d'évaluation.
- 3) Si, un jour d'évaluation donné, des valeurs mobilières ne sont pas cotées ou négociées à une bourse ou sur un marché réglementé, ou si le prix de valeurs mobilières cotées ou négociées à une bourse ou sur un marché réglementé, calculé selon les règles indiquées sous 1) et 2), ne représente pas la juste valeur de ces valeurs mobilières, cette valeur sera définie par le Conseil d'administration de la Société en fonction du produit de vente raisonnablement prévisible déterminé avec prudence et de bonne foi.

c) Coût d'acquisition des investissements

Le coût d'acquisition des valeurs mobilières détenues par le Compartiment qui sont libellées dans une autre monnaie que la monnaie de référence du Compartiment est converti dans la monnaie de référence au taux de change en vigueur à la date d'acquisition.

d) Gains/(pertes) net(te)s réalisé(e)s sur la vente d'investissements

Les gains/(pertes) réalisé(e)s sur la vente d'investissements sont calculés sur la base du coût d'acquisition moyen. Ils sont comptabilisés dans l'état des opérations et autres variations de l'actif net.

e) Produits des placements

Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date ex dividende, nets d'impôts anticipés.

f) Conversion de devises

Les avoirs en banque, les autres passifs et actifs nets ainsi que la valeur de marché des titres détenus libellés dans une monnaie autre que la monnaie de référence du Compartiment sont convertis dans la monnaie de référence aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges libellés dans une monnaie autre que la monnaie de référence du Compartiment sont convertis dans la monnaie de référence aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change sont comptabilisés dans l'état des opérations et autres changements de l'actif net.

g) États financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la Société sont exprimés en USD et sont équivalents aux postes correspondants des états financiers du Compartiment.

THE STRALEM FUND

Notes aux états financiers (suite)

au 30 juin 2017

h) Frais de transaction

Les frais de transaction figurant au poste « Frais de transaction » dans les charges de l'état des opérations et autres variations de l'actif net sont principalement constitués des commissions des courtiers supportées par la Société et des frais associés à la liquidation des transactions payées au Dépositaire.

Note 2 – Commissions de la Société de gestion et du Gestionnaire d'investissement

Le Conseil d'administration de la Société a désigné KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. comme Société de gestion afin de fournir des services de gestion et d'administration.

À titre de rémunération pour ses services, la Société de gestion perçoit une commission de gestion calculée sur la base de l'actif net moyen du Compartiment au taux de 0,03 % par année et payable chaque mois, mais au minimum 20 000 EUR.

La Société de gestion a désigné STRALEM & COMPANY INCORPORATED comme Gestionnaire d'investissement de la Société.

Le Gestionnaire d'investissement perçoit une commission de gestion des investissements calculée sur la base de l'actif net moyen du Compartiment au taux effectif de 1,3 % par année pour les actions de la Classe A et 0,8 % pour les actions des Classes I et DI.

La commission de gestion des investissements est comptabilisée avec la commission de gestion décrite dans le poste « Commissions de la Société de gestion et du Gestionnaire d'investissement » de l'état des opérations et autres variations de l'actif net.

Le Conseil d'administration de la Société a décidé de limiter les frais à la charge de la Société en appliquant un TER plafonné (« TER Cap »). Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet à la note 7.

Note 3 – Commission des coordinateurs marketing

La Société et la Société de gestion ont désigné deux Coordinateurs marketing (IPA INVESTMENT PRODUCTS ADVISORY S.A., FREIENBACH et AMIRA-CAPITAL GmbH, NEU-ISENBURG), qui agiront sous la supervision de la Société de gestion et sous la direction du Conseil d'administration de la Société et contribueront au développement de celle-ci en proposant de nouvelles initiatives de marketing et de nouvelles idées afin d'entrer sur de nouveaux marchés. Les Coordinateurs marketing assisteront également à la production et à la mise à jour des supports marketing, tels que des fiches produits et des guides techniques pour les Distributeurs.

À titre de rémunération pour leurs services pour l'exercice écoulé, les Coordinateurs marketing reçoivent une commission d'incitation de 0,2 % sur les actifs nets apportés par année en actions de la Classe A et de 0,144 % sur les actifs nets apportés par année en actions des Classes I et DI.

Cette commission est comptabilisée dans le poste « Frais généraux de distribution et de marketing » de l'état des opérations et autres variations de l'actif net.

Note 4 – Commission du Distributeur général

La Société de gestion a désigné CARNEGIE FUND SERVICES S.A. comme Distributeur général des actions de la Société.

THE STRALEM FUND

Notes aux états financiers (suite)

au 30 juin 2017

Le Distributeur général reçoit une commission annuelle calculée sur la base de l'actif net moyen du Compartiment au taux de 0,08 % par année pour les actions de la Classe A et 0,055 % pour les actions des Classes I et DI.

Cette commission est comptabilisée dans le poste « Frais généraux de distribution et de marketing » de l'état des opérations et autres variations de l'actif net.

Note 5 – Frais d'administration

Le poste « Frais d'administration » figurant dans l'état des opérations et autres variations de l'actif net comprend principalement les frais administratifs de la Société.

Note 6 – Taxe d'abonnement

La Société est régie par le droit luxembourgeois.

Conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, la Société est soumise à une taxe d'abonnement annuelle de 0,05 % pour les actions de la Classe A et de 0,01 % pour les actions des Classes I et DI (ces dernières étant réservées aux investisseurs institutionnels), calculée sur la base de l'actif net de chaque Classe le dernier jour de chaque trimestre et payable trimestriellement.

Note 7 – Total Expense Ratio (TER)

Le Total Expense Ratio (TER ou total des frais sur encours) indiqué dans la partie « Statistiques » de ce rapport a été calculé conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER pour les placements collectifs de capitaux » de la *Swiss Funds and Assets Management Association (SFAMA)* du 16 mai 2008, telle qu'amendée le 20 avril 2015.

Le TER est calculé pour la période de 12 mois précédant la date des présents états financiers.

Les frais de transaction ne sont pas pris en considération dans le calcul du TER.

Le Conseil d'administration de la Société a décidé, par voie de résolution circulaire du 7 juin 2011, de limiter les frais à la charge de la Société en appliquant un plafond au total des frais sur encours (« TER Cap »).

Pour l'exercice clos le 30 juin 2017, le Conseil d'administration a décidé, par voie de résolution circulaire du 5 juillet 2016, d'adopter les plafonds du TER suivants (exprimés en pourcentage) :

TER Cap pour les actions des Classes A et DA : 2,19 %

TER Cap pour les actions des Classes I et DI : 1,53 %

Les plafonds du TER sont exprimés en pourcentage de la Valeur nette d'inventaire de chaque Classe d'actions. Les plafonds du TER fixés comprennent toutes les commissions que la Société paie pour chaque Classe d'actions (notamment les commissions de gestion, les frais généraux de distribution et de marketing, les commissions de la Société de gestion, du Dépositaire et de l'Agent administratif, ainsi que toutes les autres charges et tous les autres frais assumés par la Société), à l'exception des coûts de transaction associés à l'achat et à la vente de titres.

Le Promoteur assume le risque de dépassement du plafond du TER fixé pour chaque Classe d'actions. Si le TER effectif d'une Classe d'actions donnée est supérieur au plafond du TER, le Promoteur rembourse la différence à la Société. Si le TER effectif d'une Classe d'actions donnée est inférieur au plafond du TER, le montant résiduel du TER après déduction de toutes les commissions payées par la Société et de toutes les charges et frais assumés par la Société servira à couvrir les éventuelles

THE STRALEM FUND

Notes aux états financiers (suite)

au 30 juin 2017

dépenses encourues par le Promoteur au cours de l'exercice. Tout montant résiduel qui ne sera pas utilisé à cette fin reviendra à la Société. Le TER d'une Classe d'actions donnée ne pourra en aucun cas excéder le plafond du TER fixé pour cette Classe d'actions.

Durant l'exercice clos le 30 juin 2017, le TER effectif a été supérieur au TER Cap. Une provision de 42 683,20 USD, qui correspond à cet excédent, a été constituée et peut être considérée comme un remboursement de la part du Promoteur. Il est comptabilisé au poste « Autres montants à recevoir » de l'état consolidé de l'actif net.

Note 8 – Événements survenus après la clôture de l'exercice

Pour l'exercice clos le 30 juin 2018, le Conseil d'administration a décidé, le 9 août 2017, d'adopter les plafonds du TER suivants :

TER Cap pour les actions des Classes A et DA : 2,19 %

TER Cap pour les actions des Classes I et DI : 1,53 %

Informations supplémentaires (non auditées)

au 30 juin 2017

1 – Gestion des risques

En vertu de la Circulaire CSSF 11/512, le Conseil d'administration doit déterminer l'exposition globale aux risques de la Société en appliquant soit l'approche par les engagements, soit le calcul de la VaR. En termes de gestion des risques, le Conseil d'administration de la Société a décidé d'adopter l'approche par les engagements afin de déterminer l'exposition globale.

2 – Politique en matière de rémunération

Au 31 décembre 2016, la rémunération totale des collaborateurs de Kreditrust Luxembourg S.A. était divisée de la manière suivante :

- Rémunération fixe : 4 302 009,54 EUR
- Rémunération variable : 485 350,00 EUR

Nombre de collaborateurs :

- 50

Rémunération totale des Délégués à la gestion journalière : 894 754,94 EUR.

De plus amples informations sur la politique actuelle en matière de rémunération de la Société, y compris une description du calcul des rémunérations et des bénéfices, sont disponibles sur le site <https://www.kbl.lu/en/legal-information/regulatory-affairs/>.

3 – Informations concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des garanties en espèces (règlement 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil) (le « Règlement SFT »)

À la date des présents états financiers, la Société n'entrait pas dans le champ d'application des exigences du Règlement SFT relatives à la publication d'informations. Aucune transaction devant répondre à ces exigences n'a été effectuée durant l'exercice sous revue.